

e 185

« Snö »

peinture à base d'ingrédients naturels



usage : intérieur

phase : aqueuse

- Utilisation :** Peinture murale à dispersion blanche non lavable pour l'intérieur. Produit de revêtement à base d'ingrédients d'origine naturelle contrôlé par Ecocert Greenlife. S'applique sur support poreux : plâtre, gyproc (recouvert d'enduit de finition), béton, brique, crépi, ancienne peinture murale de type dispersion, enduit d'argile, papier peint (voir préparation). Ne s'applique ni sur de la chaux, ni sur de la laque, ni sur du bois, ni à l'extérieur.
- Type de finition :** Cette peinture se caractérise par un fini mat, chaleureux et extrêmement soyeux au toucher. Respirante, sa réflexion à la lumière valorise sa matière. En fonction des différences d'absorption du support, des variations de tonalités peuvent apparaître.
- Nuancier :** Possibilité de pigmenter avec des pigments en poudre ou en pâte Galtane (maximum 5 %).
Notez que seule la peinture blanche est labellisée compte tenu que les pâtes pigmentaires ne le sont pas.
- Propriétés :** Microporeuse et antistatique
Application facile
Légère odeur d'huile végétale
Diluable à l'eau (5 à 10 %)
- Composition :** Eau (1), carbonate de calcium (1), carbonate de calcium précipité (2), dioxyde de titane (4), résine alkyde (2)(3), mica (1), protéine de soja (2), huile de soja (1), lécithine (1), épaississant à base d'éther de polymère naturel (3), dispersant à base de polycarboxylates (3), hydroxyde de sodium (2), anti-mousse à base d'huile végétale (3), conservateur à base de MIT/BIT (3), triméthylpropane (3), siccatif à base de carboxylates de fer (3).
- (1) Substances naturelles : 70,7%, (2) Substances d'origine naturelle, transformées : 19%, (3) Substances pétrochimiques : 1,6%, (4) Dioxyde de titane (minerai transformé chimiquement) : 8,7%.



Produit de revêtement à base d'ingrédients d'origine naturelle contrôlé par Ecocert Greenlife selon Référentiel Ecocert Peinture disponible sur <http://peintures.ecocert.com>

Teneur en VOC : < 0,13 g/litre. Cat A/a Valeur limite EU : 30 g/l

Le Coatings Research Institute (juillet 2009) a analysé et certifié que le liant de la peinture *Eos II* est bien d'origine végétale. Par conséquent, nous certifions que cette peinture ne contient pas de liant synthétique tel que de la résine acrylique, vinylique, « acide acétique - ester d'acide acétique »...

Veuillez aussi trouver, ci-dessous, le certificat d'analyse de l'Institut Meurice (Bruxelles) qui, à son tour, authentifie la naturalité de la composition.

Emissions :

Emissions dans l'air intérieur : A+ ; <104 µg/m³ selon la norme ISO 16000-9



* informations représentatives des émissions dans l'air des substances volatiles présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe de C (fortes émissions) à A+ (très faibles émissions)

Outils :

Rouleau de bonne qualité <=18cm à poils moyens (tissé orange). Nous recommandons le rouleau en bois du Jura *Galtane* (réf. 17 18B+M) de première qualité (finition homogène et bon pouvoir couvrant). Il vous garantira une rapidité d'exécution et un travail soigné.
Pistolet : suivre les instructions du fabricant - dilution à l'eau.

Préparation :

Les surfaces doivent être saines : poreuses, homogènes, propres, sèches (< 2 % d'humidité), solides, non grasses, chimiquement neutres et prêtes à peindre. Pour un résultat impeccable, un mur doit être parfaitement préparé avant tout travail de peinture si vous ne voulez pas voir les imperfections ressortir une fois le mur peint...

Bien nettoyer les anciennes peintures (dispersion), enlever les peintures écaillées, enlever les restes de colle de papier peint, enlever les restes d'huile de coffrage sur le béton, éliminer les parties friables et les anciennes colles. Les surfaces recouvertes de moisissures doivent être nettoyées.

Les plafonnages et fonds farineux (taux d'humidité < 5 %) et prêts à peindre doivent être traités au préalable avec le *Minéral Primer* (réf. 8120). Veuillez aussi suivre scrupuleusement les indications du fabricant d'enduit afin de rendre celui-ci prêt à peindre.

Avant de peindre sur du papier peint, vérifier la bonne adhérence du produit sur le mur. Faire un essai en mouillant le papier peint avec une éponge, si des bulles apparaissent, il sera préférable de retirer les anciennes couches de papier peint avant de peindre le mur. Ne pas appliquer la peinture murale *Galtane* sur du papier de type « Patent ».

Laisser sécher le plâtre entièrement. Une fois secs, tous les endroits rugueux ou brillant doivent être poncés avec du papier de verre moyen, puis avec du papier de verre fin sans laisser de griffes sur la surface. Nettoyer toute la poussière des surfaces, puis appliquer une couche de *Minéral Primer* (réf. 8120) *Galtane*. Le port d'un masque et de protections oculaires pendant les opérations de ponçage est obligatoire. Pour le rebouchage des trous et des fissures, choisir un enduit de rebouchage compatible pour peinture murale.

Avant de peindre des matières telles que des plaques de plâtres (gyproc), béton cellulaire (Ytong), carreaux de plâtres, etc., vérifier que tous les joints sont réalisés dans les règles de l'art. Puis appliquer sur TOUTE la surface un « primaire » et/ou un enduit de finition spécial recommandé par le fabricant, afin que la surface soit homogène et prête à peindre. Ceci évitera la vue des joints entre les plaques et un résultat non homogène. Sur l'enduit de

finition poreux, appliquer une couche de *Mineral Primer* (réf. 8120). Sur le Fermacell, suivre les recommandations du fabricant afin d'obtenir une surface prête à peindre ; ensuite, appliquer une couche de Fixatif (8145) ou de *Mineral Primer* (réf. 8120).

Le *Mineral Primer* (réf. 8120) ne remplace pas un enduit de finition.

Sur un papier in grain (papier peint), il n'est pas nécessaire d'appliquer une couche de Fixatif (réf. 8145).

Traiter les surfaces colorées qui peuvent réapparaître par capillarité avec une couche d'Isolan (réf. 8234) sur toute la surface du mur à peindre.

Les taches tenaces (graisse, nicotine, suie, couleur forte, humidité, excréments d'insectes...) seront couvertes avec l'Isolan (réf. 8234) sur toute la surface du mur à peindre.

Sur une ancienne peinture naturelle poreuse, commencer par appliquer le Fixatif (réf. 8145).

Remarque : une application sur support humide prolonge la durée totale de séchage et risque de provoquer des nuisances olfactives. Il convient à cet effet d'écarter les causes d'humidité ambiante persistantes.

Pendant les opérations de ponçages, le port d'un masque respiratoire est vivement recommandé.

Mise en œuvre :

Bien mélanger. Avant mélange, une couleur ambre à la surface de la peinture peut être une conséquence normale de la décantation des huiles végétales.

Diluer à 10 % pour les applications à la brosse (coin), à 5 % pour les applications au rouleau.

Noter que : l'adjonction d'eau potentiellement contaminée par des bactéries (eau de source, eau de puits, eau non potable...) risque de détériorer rapidement le produit.

Ne pas travailler dans des pièces surchauffées, sur des murs en plein soleil et dans les courants d'air. Température idéale de travail : 14 à 20°C maximum au plafond.

La température de la peinture doit être à température ambiante. Utiliser des outils propres et en bon état, car ils conditionnent le résultat.

Appliquer consciencieusement en 2 couches **fines** et homogènes à 12 h d'intervalle.

Si l'application se fait en couches trop épaisses, votre surface sera structurée comme une peau d'orange.

En blanc, le pouvoir couvrant apparaît au séchage, il est inutile de charger davantage pendant l'application.

Teintez avec des pigments minéraux naturels (maximum 5 %). Pour un travail avec le glacis mural, attendre 24 h de séchage. Température minimale d'application 14 °C.

A la fin du travail : Fermer hermétiquement les récipients en partie vidés. Couvrir la peinture restante d'un film plastique pour éviter qu'elle ne sèche. Enlever toutes les adhérences de peinture sur le couvercle et sur les bords du récipient avant de le fermer.

Bon à savoir :

- Pendant le séchage, la couleur s'éclaircit. Par conséquent, des zones plus claires apparaîtront donnant l'impression d'un fini non homogène. Laisser sécher complètement et n'apporter aucune retouche.

- Il est normal qu'au lendemain de l'application, on ait un léger effet de « farinage » en frottant la peinture. Cela diminuera au fur et à mesure du durcissement complet des huiles contenues dans la peinture, qui peut prendre quelques jours.

Odeur pendant l'application :	Odeur végétale neutre
Odeur après l'application :	Odeur d'huile végétale De par la teneur en huile naturelle, <u>une odeur typique</u> peut apparaître : en ventilant, cette odeur disparaîtra après quelques semaines.
Séchage :	Sec après 12 h, à 20 °C - 60 % d'humidité relative. Durcissement complet après 4 semaines. Remarque : faire sécher à plat et à l'air frais les chiffons et vêtements de travail imprégnés de peinture, pour éviter tout risque d'auto-combustion.
Rendement :	105 ml/m ² soit 9,5 m ² par litre, par couche ; tout dépend du type de support.
Nettoyage des outils :	Eau et Nettoie-tout (réf. 2010)
Précautions et stockage :	Faire sécher à plat et à l'air frais les chiffons et vêtements de travail imprégnés de peinture, pour éviter tout risque d'auto-combustion. Stocker au frais, à l'abri du gel et de la lumière. Veiller aux allergies éventuelles. Eliminer les résidus dans une déchetterie. Les peintures naturelles se gardent aussi hors de portée des enfants. Les bidons non entamés se conservent 9 mois. La durée de conservation d'un bidon entamé est limitée.

Les produits que nous présentons pour des travaux précis sont à tester sous la responsabilité de l'utilisateur. Le résultat final dépend de facteurs impondérables. Nos conseils basés sur une longue expérience sont donnés à titre d'information. Nous n'avons aucune influence sur l'application pratique effective du produit par l'utilisateur et nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme entrepreneur des travaux à exécuter. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite à la valeur des produits livrés ou utilisés. Ils n'engagent pas notre responsabilité et ne sauraient faire l'objet de poursuites judiciaires. Cette fiche technique ne peut que constituer un conseil. Consultez la fiche de sécurité.

Actina Sprl

chemin de l'Ermitte, 69
B-1420 Braine-l'Alleud
Belgique

Tél. 02 384 98 15
Fax 02 384 94 50
info@galtane.com

août-14